

N°18-06-066

L'an deux mil dix-huit, le mercredi 27 juin à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 15 juin 2018.

Présents :

Mesdames POURCHEL I. ; CARVALHO H. ; PIRET R. ; POULAIN P. ; DE JONGHE N. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BEAUBOIS B. ; LEMAIRE C.
Messieurs DEVIGNE A. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; GARDIN J. (reçoit pouvoir de G. DELATTRE) ; COLIN O. ; FRANQUE G.A. ; SENECAAT D. ; CRENLEUX L. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; MAGERE M. (reçoit pouvoir de D. MONFAIT) ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELANNOY J. (reçoit pouvoir d'E. BOIN) ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ;

Absents excusés :

Madame BOIN E. (donne pouvoir à J. DELANNOY)
Messieurs PRUVOST M. ; DUWAT A. ; LHEUREUX M. ; BRUGGEMAN M. ; MONFAIT D. (donne pouvoir à M. MAGERE) ; DELATTRE G. (donne pouvoir à J. GARDIN) ; BEE D.

Absents :

Madame FOURNIER A.
Messieurs DUFOUR O. ; WALLET B. ; GALLET J.M.

Monsieur Maurice MAGERE est élu secrétaire.

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL – PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017 –
AFFECTATION DU RESULTAT**

Rapporteur : Jacques BACQUET

Après s'être fait présenter le budget primitif 2017 et les décisions modificatives qui s'y rattachent ;

Après s'être fait présenter le compte de gestion 2017 dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative ;

Conformément à l'article L2121-14 du CGCT, le Président se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité,

1. **DONNE ACTE** de la présentation du compte administratif 2017, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés	0,00 €	8 371 095,44 €		1 372 589,10 €		0,00 €
Part affectée à investiss					0,00 €	
Opérations de l'exercice	8 492 609,14 €	9 925 233,32 €	9 152 534,65 €	7 333 305,11 €		-386 605,36 €
Totaux	8 492 609,14 €	18 296 328,76 €	9 152 534,65 €	8 705 874,21 €	0,00 €	-386 605,36 €
Résultat de clôture		9 803 719,62 €	446 660,44 €		386 605,36 €	
	Besoin de financement		446 660,44 €			
	Excédent de financement					
	Restes à réaliser DEPENSES		1 803 100,00 €			
	Restes à réaliser RECETTES		1 000 000,00 €			
	Besoin total de financement		1 249 760,44 €			
	Excédent total de financement					

2. **CONSTATE** les identités de valeur avec des indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,
3. **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser,
4. **ARRETE** les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en euros,
5. **DECIDE D'AFECTER** comme suit l'excédent de fonctionnement :

1 249 760,44 €	au compte 1068 (recette d'investissement) émission du titre avant le 30 juin 2018
8 553 959,18 €	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

2

Pour extrait conforme.
Le Président,

